

De nombreux travaux aux écoles

Le conseil municipal de Saint-Martin-de-Bernegoue s'est réuni sous la présidence du maire, Frédéric Nourrigeon.

> **Travaux.** Des poteaux endommagés au préau de la cantine ont été réparés, la classe de l'ancienne école, près du bureau de la directrice, a été entièrement vidée et réaménagée, divers nettoyages ont été faits dans la cour de l'école et sur le terrain de la Figère, ou encore de nouveaux filets de buts installés sur le terrain multisport. De nouveaux travaux ont été prévus pour la fin de l'année. Un changement de menuiseries est décidé dans la salle des associations pour un montant de 4.500 €. La création d'une clôture sera réalisée pour sécuriser l'entrée de l'école pour un montant de 3.200 € et sera installée par le personnel communal. L'état du mur du cimetière nécessite une reprise qui sera réalisée en parpaings par le personnel communal pour un montant de 486 € de matériaux.



Le dispositif Voisins vigilants et référents, initié rue de la Monge par la préfète.

> **Voirie.** Deux voies communales sont particulièrement dégradées, la rue du Vieux Moulin et la route de Saint-Romans-des-Champs. Toutes les deux en pentes, jonchées de plusieurs habitations et régulièrement empruntées, elles continuent de se dégrader lors des fortes intempéries. Par ailleurs, ces rues ne sont pas équipées de trottoirs et n'ont jamais été raccordées au réseau d'eaux pluviales. Le devis

demandé à l'entreprise ATVVD pour réaliser une étude d'aménagement afin de connaître le détail d'un tel projet ainsi que son coût est retenu pour un montant total de 9.890 € HT. Par ailleurs, le conseil prévoira une enveloppe plus conséquente l'année prochaine pour les travaux de voirie de point à temps.

> **Éclairage.** La lanterne du seul éclairage public de l'Oignon étant hors service, le conseil valide le devis de Séolis pour un montant de 812 € TTC.

> **Haies communales.** Ce dossier sera géré par le maire qui constituera un groupe de travail ad-hoc. La première réunion, qui aura lieu le 19 octobre prochain, aura pour objectif d'établir une feuille de route.

> **Voisins vigilants.** Ce dispositif de prévention initié en 2018 rue de la Monge en présence de la préfète a été étendu au quartier de Château-Gaillard. Le conseil souhaite son extension à l'ensemble de la commune.